



Rennes, le 15 Novembre 2010

IL FAUT SAUVER... L'EPE ROSIERES D'ARTOIS

Lors de l'audience CGTPJJ avec la Direction Inter-régionale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse Grand Ouest (DIR PJJ GO) du 8 Novembre 2010, information nous a été faite de la situation particulièrement préoccupante de la dernière structure nantaise de placement judiciaire de la PJJ : l'EPE Rosières d'Artois.

La DIR évoque un taux d'occupation particulièrement bas - 4 jeunes en moyenne depuis le 1^{er} Janvier 2010-, des dysfonctionnements récurrents ayant des incidences graves pour les mineurs pris en charge (accumulation des actes de délinquance pendant le placement) et les personnels (agressions et arrêts maladie).

Par voie de conséquence, sur fond de RGPP et de « sur-dimensionnement » de l'offre de placement sur l'inter-région GO, la DIR précise que des objectifs viennent d'être fixés et qu'un virement de cap significatif doit s'opérer à échéance du 31 Décembre 2010. A défaut, la question de la fermeture de l'EPE Rosières serait sérieusement envisagée.

La CGTPJJ BPLBN n'est pas sans connaître certaines des difficultés que rencontre cet établissement mais notre analyse va au-delà de tableaux chiffrés analysés par une direction éloignée des préoccupations de terrain :

1/ S'en tenir aux constats du taux d'occupation, c'est obérer le taux de prescription satisfaisant de cet établissement,

2/ L'EPE Rosières est, depuis de nombreuses années, stigmatisé bien qu'ayant subi des mutations certaines (équipe, projet de service ...) Le poids de l'histoire doit il encore justifié le manque de confiance des magistrats, des partenaires et des éducateurs de milieu ouvert PJJ ???

3/ Bon nombre de demandes d'admission à l'EPE Rosières ne permet pas d'asseoir un collectif stabilisé susceptible d'intégrer périodiquement de nouveaux jeunes : comment créer une dynamique de groupe lorsque les problématiques relèvent bien souvent d'états limites, de jeunes ancrés dans la fugue ou d'admissions transitionnelles en attente de structures dites « contenantes ».

Le département de Loire Atlantique connaît actuellement la fermeture du FAE de Rezé- au 31 Décembre 2010- et si la DIR GO se prononce sur la fermeture de Rosières, il n'y aura plus d'hébergement du Service Public de la PJJ en Loire Atlantique. Cela ne nous paraît pas acceptable pour différentes raisons :

1/ Les jeunes relevant d'un placement judiciaire à la PJJ seraient orientées vers l'un des 5 autres EPE de la région. Cela veut dire entre 70 et 290 km de Nantes. Quid en terme de faisabilité d'un travail de qualité avec les familles, en terme de réinsertion sociale et professionnelle visée à terme sur le bassin d'origine, des éventuels suivis médicaux engagés, et de la multiplication des déplacements pour les professionnels chargés du suivi des mineurs concernés ???

2/ Rayer de la carte le dernier EPE d'une métropole telle que Nantes pose, in fine, la question de la pérennité de l'hébergement traditionnel à la PJJ, offre alternative aux CER, CEF.

3/ Envisager le redéploiement d'une quinzaine de personnels, alors qu'une équipe toute entière vient tout juste de l'être -FAE Rezé- ne peut nous faire que craindre pour les situations personnelles des agents de Rosières d'Artois. Il n'y a plus de places à la PJJ 44/85 !

Le couperet d'objectifs à atteindre à échéance fin décembre pour l'EPE Rosières nous laisserait presque supposer que les dés sont pipés. La CGTPJJ a donc demandé à la DIR PJJ GO de reporter son rendu compte au printemps 2011, nous n'avons obtenu aucun engagement en ce sens.

Aussi, nous appelons l'ensemble des professionnels de la PJJ, les magistrats et partenaires à se mobiliser au quotidien dans l'exercice de leurs missions pour démontrer à tous qu'il est nécessaire de préserver un EPE à Nantes. **Il y a urgence !!!** Nous en appelons à la conscience collective pour dédire la DIR GO et prouver que l'EPE Rosières est un mode de prise en charge nécessaire pour les mineurs de l'agglomération nantaise, et un véritable outil pour les travailleurs sociaux.

Ne permettons pas que cette entreprise de nettoyage de la PJJ se transforme en opération de fossoyage de notre administration, il y va de l'intérêt des mineurs avant toute chose.

La CGTPJJ BPLBN.